

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00135

Numéro SIREN : 304 318 454

Nom ou dénomination : BESSON CHAUSSURES

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2019 sous le numéro de dépôt 2977

DEPOT N° 2019/B/2977

DU 10 AVR. 2019

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **BESSON CHAUSSURES SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **0001 rue des Frères Montgolfier 63170 AUBIERE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 0 4 3 1 8 4 5 4 0 0 4 9 9** Néant ☐ *

Exercice N clos le, **31/08/2018**

		Bruit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	376 304	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 247 568	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	174 847	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	20 637 537	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	60 618	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 917 478	
		Immobilisations en cours	AV	AW	146 332	
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 311 756
			TOTAL (II)	BJ	BK	41 872 439
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	90 680 645	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	185 427	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	89 569	
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 627 663	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	5 547 341	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 177 350	
		TOTAL (III)	CJ	CK	111 307 994	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	153 180 434		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		9 998 117	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise BESSON CHAUSSURES SASNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 19 932 360)	DA	19 932 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 993 236
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	71 207
	Report à nouveau	DH	4 777 232
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 835 103
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	1 934 017
	TOTAL (I)	DL	42 543 155
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
Provisions pour risques et charges	TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP	1 236 608
	Provisions pour charges	DQ	520 564
	TOTAL (III)	DR	1 757 172
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	44 637 669
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 688 657
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 229 309
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 428 043
	Autres dettes	EA	668 881
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	227 549
TOTAL (IV)		EC	108 880 107
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	153 180 434
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	108 603 548
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BESSON CHAUSSURES SAS

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	261 549 133	FB		FC	261 549 133
	Production vendue	FD	9 891	FE	0	FF	9 891
			350 685		0		350 685
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	261 909 709	FK	0	FL	261 909 709
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 568 319
	Autres produits (1) (11)					FQ	421 433
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	266 899 461
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	151 437 555
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-1 643 029
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	70 830 764
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 852 278
	Salaires et traitements*					FY	2 403 414
	Charges sociales (10)					FZ	1 322 032
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	7 851 349
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	4 651 370
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	35 450
	Autres charges (12)					GE	201 456
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	240 942 639
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	25 956 822
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 718
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 718
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 542
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 932 036
	Différences négatives de change					GS	8 581
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 943 158
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-3 940 440
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 016 382

(RENOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise BESSON CHAUSSURES SASNéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	370 708	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	200 125	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 438 547	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 009 379	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 907 222	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	455 518	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	651 104	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 013 844	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 004 464	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	3 198	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 173 616	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	268 911 558	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	255 076 455	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	13 835 103	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 718	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 105 851	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	138 952	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
VNC IMMOBILISATIONS CEDEES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		455 517		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		509 062	310 666	
AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS		72 042		
PROV EXCEPT DROIT AU BAIL		70 000		
HONORAIRES ET CHARGES DIVERSES		19 657		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation

1 / 1

BESSON CHAUSSURES SAS

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

BESSON CHAUSSURES S.A.S
31 août 2018

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOUT 2018

Besson Chaussures S.A.S
1 rue des frères Montgolfier
63170 AUBIERE
N° SIRET : 304 318 454 00499



Sommaire

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
3.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3
4.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	4
5.	DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....	4
6.	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....	5
7.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	5
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	5
9.	IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....	7
10.	STOCKS.....	8
11.	OPERATIONS EN DEVISES.....	8
12.	CREANCES.....	9
13.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	9
14.	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT.....	10
15.	CAPITAL SOCIAL.....	10
16.	PROVISIONS.....	11
17.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	13
18.	DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....	14
19.	PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....	15
20.	PERSONNEL.....	16
21.	RESULTAT FINANCIER.....	17
22.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	17
23.	CONSOLIDATION.....	18
24.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2018.....	18
25.	IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	18
26.	ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	21
27.	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	21

LES MONTANTS PRESENTES DANS L'ANNEXE SOCIALE SONT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

4 magasins ont ouvert au cours de l'exercice 2017/2018.

Il faut noter également 1 transfert de magasin et une fermeture depuis le 01/03/2018 suite à un sinistre et l'ouverture du site web marchand en décembre 2017.

Par conséquent, le parc de magasins atteint 135 points de vente au 31.08.2018.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions, Agencements et Aménagements	Linéaire	8 à 20
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	4 à 5
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

milliers d'euros	31/08/2017	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2018
Amortissements dérogatoires	1 736	509	311	1 934
TOTAL	1 736	509	311	1 934

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La société ne détient pas de titres de participation.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont exclusivement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	3 312		3 312

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	19			19
Logiciels	565	374		939
Droits au bail	10 548		456	10 092
Fonds de commerce	1 109			1 109
Immobilisations en cours				
Acomptes sur immobilisations incorporelles	130		130	
Autres immobilisations incorporelles	202	175		377
SOUS TOTAL	12 573	549	586	12 536
CORPORELLES				
Terrains				
AAI constructions	47 540	4 601	1 199	50 942
Matériel et outillage	585	8	0	593
AAI mobilier	23 894	1 361	1 009	24 246
Véhicules	21		21	0
Matériel de bureau et informatique	1 666	133		1 799
Immobilisations en cours	319	146	319	146
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	74 025	6 249	2 548	77 726
FINANCIERES				
Titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières	2 964	348		3 312
SOUS TOTAL	2 964	348		3 312
TOTAL	89 562	7 146	3 134	93 574

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES (*)	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droits au bail	785	70	271	584
Fonds de commerce	370			370
Logiciels	436	146		582
Autres	164	38		202
SOUS TOTAL	1 755	254	271	1 738
CORPORELLES				
AAI constructions	26 494	4 948	1 139	30 303
Matériel et outillage	452	81		533
AAI mobilier	16 383	2 392	998	17 777
Véhicules	21		21	0
Matériel de bureau, informatique & mobilier	1 104	246		1 350
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	44 454	7 667	2 158	49 963
TOTAL	46 209	7 921	2 429	51 701

(*) y compris 0,070 m€ de dotation et 0.271 m€ de reprise pour dépréciation.

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 aout 2018 s'élève à 9 691 k€ versus 9 479 k€ au 31 aout 2017. Au 31 août 2017, la dépréciation des stocks intégrait notamment des dépréciations à caractère exceptionnel pour 28k€ qui ont été reprises au 31/08/2018.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	46	46	
Autres créances clients	43	43	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Sécurité sociale & autres organismes sociaux			
Etat – Impôt sur les bénéfices	635	635	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	1 598	1 598	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 051	1 051	
Groupe et associés	8 085	8 085	
Débiteurs divers	426	426	
Charges constatées d'avance	3 177	3 177	
TOTAL CREANCES	15 079	15 079	

Les Débiteurs divers intègrent notamment les conséquences de la mise en place d'un gage-espèces pour un montant de 62 K€ dans le cadre de la signature le 14 mars 2017 avec les principales banques

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières	3 312	2 964
Sous-total	3 312	2 964
Créances		
- Factures à établir		
- Avoirs non parvenus		
- Indemnité à recevoir		
- Remboursements d'assurances		50
- Débiteurs divers		
Sous-total		50
TOTAL	3 312	3 014

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Charges d'exploitation	3 177	3 274
Charges financières		
Total	3 177	3 274

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers (dont droits d'entrée pour 199 K€ amortis sur la durée du bail) et charges locatives pour 2 724 K€, de la publicité pour 27 K€ et 426 K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au bilan au 31 août 2018.

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 19 932 milliers d'euros. Il est composé de 1 307 040 actions de valeur nominale de 15.25 euros chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

(En milliers d'euros)

	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	1 307 040	19 932	23 726
Mouvements en capital			
Distribution de dividendes			-15 149
Provisions réglementées			199
Résultat de l'exercice			13 835
Montant en fin d'exercice	1 307 040	19 932	22 611
Total capitaux propres			42 543

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale, autres réserves	2 064	2 064
Report à nouveau	4 777	4 757
Provisions réglementées	1 934	1 736
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	8 775	8 557

16. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2017	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2018
Prov. pour litiges loyers						
Prov. pour litiges marques et droits économiques	1 798	0	561	441	120	1 237
Prov. pour litiges prud'homaux						
Prov. pensions, obligations simil	127	9	0			136
Prov. pour restructuration						
Autres prov. risques et charges	641	29	285	285		384
Provisions médailles du travail						
TOTAL	2 566	38	846	726	120	1 757
<i>Exploitation</i>		34	3	3		
<i>Financier</i>						
<i>Exceptionnel</i>		4	843	723	120	

Provisions pour litiges marques et droits économiques

Il s'agit d'une provision au titre des litiges gérants mandataires pour 837 K€ et d'une provision au titre d'un litige commercial pour 400 K€.

Autres provisions pour risques et charges

Une provision au titre de la carte de fidélité du programme « Ma Carte » mis en place le 1^{er} septembre 2014 est estimée à 293 K€ au 31 août 2018.

Une provision au titre des loyers et charges à supporter entre la date de fermeture après transfert du magasin de Chambray Les Tours et la fin des baux en cours est estimée à 79 K€ au 31 août 2018.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance et de celle déjà versée à Vivarte, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 101 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Valeur actualisée de l'engagement brut	270	252
Provisions pour risques et charges	136	127
Total	406	379

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 1,75 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1,75 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 29K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en charges pour 176 €.

Engagements retraite en faveur des dirigeants : NEANT

Provisions pour litiges, marques et droits économiques

En milliers d'euros	31/08/2017	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2018
Litiges Gérants Mandataires	1 398		561	837
Litiges Participation				
Litige Diesel (*)	400			400
Litige loyer				
TOTAL	1 798		561	1 237

(*) Il s'agit de litiges en suspicion de ventes de contrefaçons sur des modèles spécifiques.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2018	31/08/2017
A moins de 1 an			44 361	873
de 1 à 5 ans			230	43 779
Plus de 5 ans			46	92
TOTAL			44 637	44 744

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance

(en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières diverses	44 638	44 361	230	46
Fournisseurs et comptes rattachés	55 689	55 689		
Fournisseurs - Effets à payer				
Personnel et comptes rattachés	730	730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387	387		
Etat : impôts sur les bénéfices	1 702	1 702		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	458	458		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 951	2 951		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	1 428	1 428		
Groupe et associés				
Autres dettes	669	669		
Produits constatés d'avance	227	227		
TOTAL DETTES	108 879	108 603	230	46

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 974	13 892
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	781	578
Dettes fiscales et sociales	3 827	3 699
Autres dettes		
TOTAL	16 582	18 169

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 65K€ pour l'exercice 2017/2018 sans changement par rapport à l'exercice N-1.

Produits constatés d'avance

Il reste en produits constatés d'avance :

- une indemnité renonciation à congés de 57k€ concernant le magasin de Gennevilliers pour une période de 09/2018 à 02/2021.
- une participation sur travaux de 170 k€ euros concernant une participation sur travaux pour le site de Rambouillet allant de 09/2018 à 06/2023.

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2018			31/08/2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	261 549		261 549	264 490		264 490
Production vendue Biens	10		10	21		21
Production vendue Services	351		351	335		335
Total	261 910		261 910	264 846		264 846

Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Avoirs et Cartes cadeaux périmés	257	224
Refact contrôles CTC Fournisseurs	33	20
Rembts divers	12	22
Régularisations Cartes crédit	5	10
Orange Indigo	3	3
Divers	10	15
Loyers magasins hors CB	45	
Différences de règlements	56	
TOTAL	421	294

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Refacturation énergie HAV		16
Rembt formation & aide à l'embauche	43	7
Reclassement participation groupe		7
Indemnités d'assurance	95	12
Stocks marges négatives		
Autres		
TOTAL	138	42

20. PERSONNEL**Effectif moyen de l'exercice**

CATEGORIE	31/08/2018	31/08/2017
Cadres	22	23
Assimilés cadres	9	6
Employés	17	17
Personnel mis à disposition	0	0
Total	48	46

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	26
Reprises sur provisions et transferts de charges		9
Différences positives de change		
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	3	35
Dotations financières aux amortissements et provisions	2	
Intérêts et charges assimilées	3 932	3 945
Différences négatives de change	9	
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	3 943	3 945
RESULTAT FINANCIER	(3 940)	(3 910)

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23
Produits exceptionnels sur opérations en capital	571	3 296
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 438	2 058
Sous-total produits	2 009	5 377
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 907	2 594
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	456	791
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	651	2 220
Sous-total charges	3 014	5 605
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 005)	(228)

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- De la VNC des immobilisations cédées ou mises au rebut : -456 K€
- De provision pour dépréciation de fonds de commerce et droits au bail : + 201K€
- Des coûts de litiges contrefaçons, prestataires & honoraires : -21 K€
- De pénalités fiscales : -93 K€
- Des charges & provisions de portages de loyers : - 767 K€
- Des indemnités rupture conventions gérants mandataires & honoraires : - 1 024 K€
- De reprise de provision pour litiges : 561 K€
- De reprise de provisions sur portages loyers : 268 K€
- De reprise de provisions sur stock marchandises : 27 K€
- De remboursement d'assurances / sinistres : 370 K€
- De produits des cessions d'éléments d'actifs : 200 k€
- De l'impact de la variation des amortissements dérogatoires : -198 K€
- Des dotations aux amortissements exceptionnels : -72 k€

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX S.A.S au capital de 1 228 548 790,64 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2018

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la société BESSON CHAUSSURES S.A.S. est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, BESSON CHAUSSURES S.A.S. doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT

- Cumul des déficits reportables : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société BESSON CHAUSSURES S.A.S bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er janvier 2018 ; il s'élève à 27 K€ dans les comptes de la Société au 31 août 2018.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	22 044	(1 032)	(3)	21 009
Réintégrations	3 051	162	8	3 221
Déductions	(1 120)	(559)	(13)	(1 692)
TOTAL	23 975	(1 429)	(8)	22 538
Impôt	7 992	(476)	(3)	7 513
Contribution additionnelle	223			223
Crédits d'impôt	(608)			(608)
Impôt sur les sociétés	7 607	(476)	(3)	7 128

Risques fiscaux

La société Besson Chaussures a fait l'objet d'un contrôle fiscal du 04/09/17 au 24/04/18 sur la période du 01/09/13 au 31/08/2016.

Il en résulte les redressements suivants :

- 1- TVA sur l'indemnité d'éviction de Toulon pour – 412 k€ (contesté)
- 2- TVA sur le financement d'un bailleur pour – 140 k€ (accepté)
- 3- Intérêts de retards pour – 91 k€ (accepté, sous réserve des éléments contestés)
- 4- Impact de l'IS en cascade pour + 190 k€ (accepté, sous réserve des éléments contestés)
- 5- Complément de CFE sur 2 magasins pour environ 15 k€ (accepté)

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées Amortissements dérogatoires		1 735		199		1 934
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés	13			5	8	
Congés Payés	222		16		238	
Autres	1 207			277	930	
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite	266		19		285	
Provision FDC	1 155			201	954	
Levée Option CB						
4. Produits non taxables temporairement Plus-values en sursis d'imposition		2 119	152			1 967
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	2 863	3 854	187	682	2 415	3 901
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables						
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Actifs de couverture des engagements en matière de pensions et indemnités assimilées (engagement reçu)

En tant que filiale du Groupe Vivarte, la société bénéficie d'une quote-part d'actifs gérés par Vivarte SAS par le biais d'un contrat d'assurance externe. Cette quote-part est proportionnelle au montant de l'engagement brut de la Société et elle s'élève à 63 K€ au 31 août 2018 (vs. 55 K€ au 31 août 2017)

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2018 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 299 K US \$ soit 252 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

BANQUES	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES	GARANTIES A 1ERE DEMANDE
BNP PARIBAS	179		
CADIF	511		
B.E.S.V	1 410		
Euler HERMES	154		
TOTAL	2 254		

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
54 Divers Bailleurs	2 420	
TOTAL	2 420	

Crédits documentaires

Néant

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

- 1- Cession de la société Besson Chaussures par Novartex le 06/09/2018. Il a été procédé à un remboursement partiel de 12 M d'euros à Vivarte.
- 2- Dans le cadre du contrôle fiscal, le redressement contesté au titre de l'indemnité d'éviction a été abandonné par l'administration fiscale.

"Pour Copie Certifiée conforme"
Le Président,



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Besson Chaussures S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2018
Besson Chaussures S.A.S.
1, rue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière
Ce rapport contient 30 pages
GM-191-002



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Besson Chaussures S.A.S.

Siège social : 1, rue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière
Capital social : € 19 932 360

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2018

A l'Associée unique de la société Besson Chaussures S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Besson Chaussures S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks telle que définie dans la note 10.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

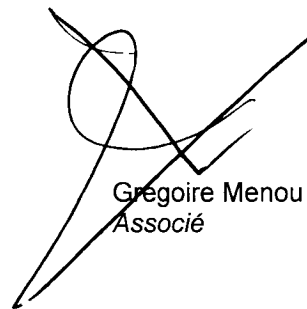
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 janvier 2019

KPMG Audit IS



Gregoire Menou
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	958 261	581 958	376 304	147 856
Fonds commercial	11 201 568	954 000	10 247 568	10 502 086
Autres immobilisations incorporelles	377 192	202 345	174 847	38 142
Avances sur immobilisations incorporelles				129 748
TOTAL Immobilisations incorporelles	12 537 021	1 738 302	10 798 719	10 817 832
Terrains				
Constructions	50 941 124	30 303 587	20 637 537	21 045 718
Installations techniques, matériel	593 329	532 711	60 618	133 358
Autres immobilisations corporelles	26 044 378	19 126 899	6 917 478	8 072 974
Immobilisations en cours	146 332		146 332	319 447
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	77 725 162	49 963 197	27 761 965	29 571 497
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 311 756		3 311 756	2 963 937
TOTAL Immobilisations financières	3 311 756		3 311 756	2 963 937
TOTAL Actif Immobilisé (II)	159 573 939	61 701 500	97 872 439	103 353 267
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	100 371 454	9 690 809	90 680 645	89 249 083
TOTAL Stock	100 371 454	9 690 809	90 680 645	89 249 083
Avances et acomptes versés sur commandes	185 427		185 427	794 830
Clients et comptes rattachés	89 569		89 569	111 094
Autres créances	11 627 663		11 627 663	16 153 526
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	11 717 232		11 717 232	16 264 619
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	5 547 341		5 547 341	8 160 854
TOTAL Disponibilités	5 547 341		5 547 341	8 160 854
Charges constatées d'avance	3 177 350		3 177 350	3 273 914
TOTAL Actif circulant (III)	120 996 803	9 690 809	111 307 994	117 743 300
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (VI)	214 572 742	61 392 308	153 180 434	161 096 567

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 19 932 360)		19 932 360	19 932 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		1 993 236	1 993 236
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		71 207	71 207
TOTAL Réserves		2 064 443	2 064 443
Report à nouveau		4 777 232	4 756 908
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		13 835 103	15 168 917
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		1 934 017	1 735 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		22 978 155	21 653 219
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		1 236 608	1 797 781
Provisions pour charges		520 564	767 744
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		1 757 172	2 565 525
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		44 637 669	44 744 247
TOTAL Dettes financières		44 637 669	44 744 247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		55 688 657	58 676 548
Dettes fiscales et sociales		6 229 309	8 798 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 428 043	1 651 563
Autres dettes		668 881	931 774
TOTAL Dettes d'exploitation		64 014 889	70 058 545
Produits constatés d'avance		227 549	70 000
TOTAL DETTES (IV)		108 880 107	114 872 893
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I+IV+V)		153 180 324	161 093 567

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	261 549 133		261 549 133	264 490 029
Production vendue biens	9 891		9 891	21 361
Production vendue services	350 685		350 685	335 354
Chiffres d'affaires nets	261 909 709		261 909 709	264 846 743
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4 568 319	3 219 504
Autres produits			421 433	294 168
Total des produits d'exploitation (I)			266 899 461	268 360 415
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			151 437 555	157 491 281
Variation de stock (marchandises)			-1 643 029	-2 485 819
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			70 830 764	68 348 277
Impôts, taxes et versements assimilés			3 852 278	3 877 264
Salaires et traitements			2 403 414	2 247 913
Charges sociales			1 322 032	1 310 262
			7 851 349	7 430 018
Dotations sur immobilisations				
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation			4 651 370	2 440 389
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			35 450	112 989
Autres charges			201 456	306 897
Total des charges d'exploitation (II)			240 942 639	241 079 471
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			25 956 822	27 280 944
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 718	25 750
Reprises sur provisions et transferts de charges				8 954
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2 718	34 704
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 542	
Intérêts et charges assimilées			3 932 036	3 944 717
Différences négatives de change			8 581	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 943 159	3 944 717
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-3 940 440	-3 910 012
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			22 016 382	23 370 932

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	370 708	23 418
Produits exceptionnels sur opérations en capital	200 125	3 295 754
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 438 547	2 058 094
Total des produits exceptionnels (VII)	2 009 379	3 377 266
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 907 222	2 594 316
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	455 518	790 634
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	651 104	2 219 558
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 901 222	5 604 507
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 004 464	-227 242
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 198	17 897
Impôts sur les bénéfices (X)	7 173 616	7 956 777
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VI)	10 239 911 333	10 273 772 934
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VII + IX + X)	10 226 075 955	10 253 909 158
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	13 835 103	15 168 917

BESSON CHAUSSURES S.A.S
31 août 2018

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOUT 2018

Besson Chaussures S.A.S
1 rue des frères Montgolfier
63170 AUBIERE
N° SIRET : 304 318 454 00499

Sommaire

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
3.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3
4.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	4
5.	DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....	4
6.	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....	6
7.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	6
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	6
9.	IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....	7
10.	STOCKS.....	8
11.	OPERATIONS EN DEVISES.....	8
12.	CREANCES.....	9
13.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	9
14.	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT.....	10
15.	CAPITAL SOCIAL.....	10
16.	PROVISIONS.....	11
17.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	13
18.	DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....	14
19.	PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....	15
20.	PERSONNEL.....	16
21.	RESULTAT FINANCIER.....	17
22.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	17
23.	CONSOLIDATION.....	18
24.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2018.....	18
25.	IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	18
26.	ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	21
27.	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	21

LES MONTANTS PRESENTES DANS L'ANNEXE SOCIALE SONT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

4 magasins ont ouvert au cours de l'exercice 2017/2018.

Il faut noter également 1 transfert de magasin et une fermeture depuis le 01/03/2018 suite à un sinistre et l'ouverture du site web marchand en décembre 2017.

Par conséquent, le parc de magasins atteint 135 points de vente au 31.08.2018.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions, Agencements et Aménagements	Linéaire	8 à 20
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	4 à 5
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

milliers d'euros	31/08/2017	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2018
Amortissements dérogatoires	1 736	509	311	1 934
TOTAL	1 736	509	311	1 934

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La société ne détient pas de titres de participation.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont exclusivement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	3 312		3 312

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	19			19
Logiciels	565	374		939
Droits au bail	10 548		456	10 092
Fonds de commerce	1 109			1 109
Immobilisations en cours				
Acomptes sur immobilisations incorporelles	130		130	
Autres immobilisations incorporelles	202	175		377
SOUS TOTAL	12 573	549	586	12 536
CORPORELLES				
Terrains				
AAI constructions	47 540	4 601	1 199	50 942
Matériel et outillage	585	8	0	593
AAI mobilier	23 894	1 361	1 009	24 246
Véhicules	21		21	0
Matériel de bureau et informatique	1 666	133		1 799
Immobilisations en cours	319	146	319	146
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	74 025	6 249	2 548	77 726
FINANCIERES				
Titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières	2 964	348		3 312
SOUS TOTAL	2 964	348		3 312
TOTAL	89 562	7 146	3 134	93 574

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES (*)	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droits au bail	785	70	271	584
Fonds de commerce	370			370
Logiciels	436	146		582
Autres	164	38		202
SOUS TOTAL	1 755	254	271	1 738
CORPORELLES				
AAI constructions	26 494	4 948	1 139	30 303
Matériel et outillage	452	81		533
AAI mobilier	16 383	2 392	998	17 777
Véhicules	21		21	0
Matériel de bureau, informatique & mobilier	1 104	246		1 350
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	44 454	7 667	2 158	49 963
TOTAL	46 209	7 921	2 429	51 701

(*) y compris 0,070 m€ de dotation et 0.271 m€ de reprise pour dépréciation.

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 aout 2018 s'élève à 9 691 k€ versus 9 479 k€ au 31 aout 2017. Au 31 août 2017, la dépréciation des stocks intégrait notamment des dépréciations à caractère exceptionnel pour 28k€ qui ont été reprises au 31/08/2018.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	46	46	
Autres créances clients	43	43	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Sécurité sociale & autres organismes sociaux			
Etat – Impôt sur les bénéfices	635	635	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 598	1 598	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 051	1 051	
Groupe et associés	8 085	8 085	
Débiteurs divers	426	426	
Charges constatées d'avance	3 177	3 177	
TOTAL CREANCES	15 079	15 079	

Les Débiteurs divers intègrent notamment les conséquences de la mise en place d'un gage-espèces pour un montant de 62 K€ dans le cadre de la signature le 14 mars 2017 avec les principales banques

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières	3 312	2 964
Sous-total	3 312	2 964
Créances		
- Factures à établir		
- Avoirs non parvenus		
- Indemnité à recevoir		
- Remboursements d'assurances		50
- Débiteurs divers		
Sous-total		50
TOTAL	3 312	3 014

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Charges d'exploitation	3 177	3 274
Charges financières		
Total	3 177	3 274

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers (dont droits d'entrée pour 199 K€ amortis sur la durée du bail) et charges locatives pour 2 724 K€, de la publicité pour 27 K€ et 426 K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au bilan au 31 août 2018.

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 19 932 milliers d'euros. Il est composé de 1 307 040 actions de valeur nominale de 15.25 euros chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

(En milliers d'euros)			
	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	1 307 040	19 932	23 726
Mouvements en capital			
Distribution de dividendes			-15 149
Provisions réglementées			199
Résultat de l'exercice			13 835
Montant en fin d'exercice	1 307 040	19 932	22 611
Total capitaux propres			42 543

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale, autres réserves	2 064	2 064
Report à nouveau	4 777	4 757
Provisions réglementées	1 934	1 736
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	8 775	8 557

16. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2017	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2018
Prov. pour litiges loyers						
Prov. pour litiges marques et droits économiques	1 798	0	561	441	120	1 237
Prov. pour litiges prud'homaux						
Prov. pensions, obligations simil	127	9	0			136
Prov. pour restructuration						
Autres prov. risques et charges	641	29	285	285		384
Provisions médailles du travail						
TOTAL	2 566	38	846	726	120	1 757
<i>Exploitation</i>		34	3	3		
<i>Financier</i>						
<i>Exceptionnel</i>		4	843	723	120	

Provisions pour litiges marques et droits économiques

Il s'agit d'une provision au titre des litiges gérants mandataires pour 837 K€ et d'une provision au titre d'un litige commercial pour 400 K€.

Autres provisions pour risques et charges

Une provision au titre de la carte de fidélité du programme « Ma Carte » mis en place le 1^{er} septembre 2014 est estimée à 293 K€ au 31 août 2018.

Une provision au titre des loyers et charges à supporter entre la date de fermeture après transfert du magasin de Chambray Les Tours et la fin des baux en cours est estimée à 79 K€ au 31 août 2018.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance et de celle déjà versée à Vivarte, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 101 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Valeur actualisée de l'engagement brut	270	252
Provisions pour risques et charges	136	127
Total	406	379

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 1,75 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1,75 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 29K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en charges pour 176 €.

Engagements retraite en faveur des dirigeants : NEANT

Provisions pour litiges, marques et droits économiques

En milliers d'euros	31/08/2017	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2018
Litiges Gérants Mandataires	1 398		561	837
Litiges Participation				
Litige Diesel (*)	400			400
Litige loyer				
TOTAL	1 798		561	1 237

(*) Il s'agit de litiges en suspicion de ventes de contrefaçons sur des modèles spécifiques.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2018	31/08/2017
A moins de 1 an			44 361	873
de 1 à 5 ans			230	43 779
Plus de 5 ans			46	92
TOTAL			44 637	44 744

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance

(en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières diverses	44 638	44 361	230	46
Fournisseurs et comptes rattachés	55 689	55 689		
Fournisseurs - Effets à payer				
Personnel et comptes rattachés	730	730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387	387		
Etat : impôts sur les bénéfices	1 702	1 702		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	458	458		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 951	2 951		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	1 428	1 428		
Groupe et associés				
Autres dettes	669	669		
Produits constatés d'avance	227	227		
TOTAL DETTES	108 879	108 603	230	46

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 974	13 892
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	781	578
Dettes fiscales et sociales	3 827	3 699
Autres dettes		
TOTAL	16 582	18 169

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 65K€ pour l'exercice 2017/2018 sans changement par rapport à l'exercice N-1.

Produits constatés d'avance

Il reste en produits constatés d'avance :

- une indemnité renonciation à congés de 57k€ concernant le magasin de Gennevilliers pour une période de 09/2018 à 02/2021.
- une participation sur travaux de 170 k€ euros concernant une participation sur travaux pour le site de Rambouillet allant de 09/2018 à 06/2023.

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2018			31/08/2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	261 549		261 549	264 490		264 490
Production vendue Biens	10		10	21		21
Production vendue Services	351		351	335		335
Total	261 910		261 910	264 846		264 846

Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Avoirs et Cartes cadeaux périmés	257	224
Refact contrôles CTC Fournisseurs	33	20
Rembts divers	12	22
Régularisations Cartes crédit	5	10
Orange Indigo	3	3
Divers	10	15
Loyers magasins hors CB	45	
Différences de règlements	56	
TOTAL	421	294

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Refacturation énergie HAV		16
Rembt formation & aide à l'embauche	43	7
Reclassement participation groupe		7
Indemnités d'assurance	95	12
Stocks marges négatives		
Autres		
TOTAL	138	42

20. PERSONNEL**Effectif moyen de l'exercice**

CATEGORIE	31/08/2018	31/08/2017
Cadres	22	23
Assimilés cadres	9	6
Employés	17	17
Personnel mis à disposition	0	0
Total	48	46

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3	26
Autres intérêts et produits assimilés		9
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	3	35
Dotations financières aux amortissements et provisions	2	
Intérêts et charges assimilées	3 932	3 945
Différences négatives de change	9	
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	3 943	3 945
RESULTAT FINANCIER	(3 940)	(3 910)

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23
Produits exceptionnels sur opérations en capital	571	3 296
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 438	2 058
Sous-total produits	2 009	5 377
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 907	2 594
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	456	791
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	651	2 220
Sous-total charges	3 014	5 605
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 005)	(228)

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- De la VNC des immobilisations cédées ou mises au rebut : -456 K€
- De provision pour dépréciation de fonds de commerce et droits au bail : + 201K€
- Des coûts de litiges contrefaçons, prestataires & honoraires : -21 K€
- De pénalités fiscales : -93 K€
- Des charges & provisions de portages de loyers : - 767 K€
- Des indemnités rupture conventions gérants mandataires & honoraires : - 1 024 K€
- De reprise de provision pour litiges : 561 K€
- De reprise de provisions sur portages loyers : 268 K€
- De reprise de provisions sur stock marchandises : 27 K€
- De remboursement d'assurances / sinistres : 370 K€
- De produits des cessions d'éléments d'actifs : 200 k€
- De l'impact de la variation des amortissements dérogatoires : -198 K€
- Des dotations aux amortissements exceptionnels : -72 k€

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX S.A.S au capital de 1 228 548 790,64 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2018

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la société BESSON CHAUSSURES S.A.S. est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, BESSON CHAUSSURES S.A.S. doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT

- Cumul des déficits reportables : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société BESSON CHAUSSURES S.A.S bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er janvier 2018 ; il s'élève à 27 K€ dans les comptes de la Société au 31 août 2018.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	22 044	(1 032)	(3)	21 009
Réintégrations	3 051	162	8	3 221
Déductions	(1 120)	(559)	(13)	(1 692)
TOTAL	23 975	(1 429)	(8)	22 538
Impôt	7 992	(476)	(3)	7 513
Contribution additionnelle	223			223
Crédits d'impôt	(608)			(608)
Impôt sur les sociétés	7 607	(476)	(3)	7 128

Risques fiscaux

La société Besson Chaussures a fait l'objet d'un contrôle fiscal du 04/09/17 au 24/04/18 sur la période du 01/09/13 au 31/08/2016.

Il en résulte les redressements suivants :

- 1- TVA sur l'indemnité d'éviction de Toulon pour – 412 k€ (contesté)
- 2- TVA sur le financement d'un bailleur pour – 140 k€ (accepté)
- 3- Intérêts de retards pour – 91 k€ (accepté, sous réserve des éléments contestés)
- 4- Impact de l'IS en cascade pour + 190 k€ (accepté, sous réserve des éléments contestés)
- 5- Complément de CFE sur 2 magasins pour environ 15 k€ (accepté)

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées Amortissements dérogatoires		1 735		199		1 934
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés	13			5	8	
Congés Payés	222		16		238	
Autres	1 207			277	930	
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite	266		19		285	
Provision FDC	1 155			201	954	
Levée Option CB						
4. Produits non taxables temporairement Plus-values en sursis d'imposition		2 119	152			1 967
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	2 863	3 854	187	682	2 415	3 901
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables						
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Actifs de couverture des engagements en matière de pensions et indemnités assimilées (engagement reçu)

En tant que filiale du Groupe Vivarte, la société bénéficie d'une quote-part d'actifs gérés par Vivarte SAS par le biais d'un contrat d'assurance externe. Cette quote-part est proportionnelle au montant de l'engagement brut de la Société et elle s'élève à 63 K€ au 31 août 2018 (vs. 55 K€ au 31 août 2017)

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2018 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 299 K US \$ soit 252 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

BANQUES	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES	GARANTIES A 1ERE DEMANDE
BNP PARIBAS	179		
CADIF	511		
B.E.S.V	1 410		
Euler HERMES	154		
TOTAL	2 254		

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
54 Divers Bailleurs	2 420	
TOTAL	2 420	

Crédits documentaires

Néant

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

- 1- Cession de la société Besson Chaussures par Novartex le 06/09/2018. Il a été procédé à un remboursement partiel de 12 M d'euros à Vivarte.
- 2- Dans le cadre du contrôle fiscal, le redressement contesté au titre de l'indemnité d'éviction a été abandonné par l'administration fiscale.

BESSON CHAUSSURES
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 19 932 360 euros
Siège social : 1 rue des Frères Montgolfier
63170 AUBIERE
304 318 454 RCS CLERMONT-FERRAND

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 8 FEVRIER 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOUT 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 13 835 103,25 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 13 835 103,25 euros

AFFECTATION

Au report à nouveau, soit 13 835 103,25 euros

Total 13 835 103,25 euros 13 835 103,25 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 août 2017	15 148 593,60 euros	/	/	/
31 août 2016	20 010 782,40 euros	/	/	/
31 août 2015	/	/	/	/

Pour copie certifiée conforme

La Présidente

